



L'URIOPSS et l'UNIOPSS appellent à un dialogue de qualité et dans la durée dans l'esprit de la Charte d'engagements réciproques



Dans le cadre de la situation de la protection de l'enfance du Département du Maine-et-Loire, l'URIOPSS des Pays de la Loire, réunie en assemblée générale le 22 juin dernier, appelle l'ensemble des acteurs de la cohésion sociale à poursuivre un dialogue de qualité et dans la durée.

L'URIOPSS fait parvenir une lettre ouverte (*jointe à ce communiqué de presse*) à l'ensemble des décideurs publics et à ses partenaires.

Une lettre ouverte afin que :

- nulle part ailleurs, se multiplient des situations de concurrence exacerbée, pouvant entraîner la disparition d'associations sans autre motif ;
- nulle part ailleurs les pouvoirs publics considèrent les associations comme de simples prestataires, alors qu'en tant que corps intermédiaires, elles sont des partenaires actifs et engagés de l'action publique.

L'URIOPSS, pont entre les associations et les pouvoirs publics, préconise au même titre que l'UNIOPSS :

- une évaluation partagée de l'évolution des besoins sociaux,
- un dialogue de gestion juste et pertinent sur les objectifs définis et les moyens financiers alloués entre les financeurs et les acteurs de terrain,
- une évaluation régulière et croisée des projets, tant politiques que techniques.

Le Président de l'UNIOPSS, présent à l'assemblée générale de l'URIOPSS a soulevé les effets collatéraux occasionnés par une telle situation en Maine et Loire :

- Perte de confiance des acteurs associatifs vis-à-vis des pouvoirs publics et leur autorité de tarification,
- Risque de dégradation des relations entre associations pouvant se traduire par des échanges moins qualitatifs sur les situations d'accompagnement des enfants,
- Non - respect de la charte d'engagements réciproques entre L'État, le Mouvement Associatif et les Collectivités Territoriales du 14 février 2014.

URIOPSS Pays de la Loire :

Association Loi 1901, créée en 1948, l'**URIOPSS** (Union Régionale Interfédérale des Organisations Privées Sanitaires et Sociaux) des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région. Elle rassemble 251 organismes, assurant la gestion de plus de 750 établissements et services.

Les adhérents de l'URIOPSS sont des personnes morales agissant dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, de l'insertion et de l'exclusion, de la santé, du travail social, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.

UNIOPSS

Créée en 1947, l'Uniopss (*Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux*) représente, soutient et rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles.

Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale, font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

Contacts presse

URIOPSS Pays de la Loire : Anne POSTIC, Directrice régionale. Uriopss Pays de la Loire, NANTES. a.postic@uriopss-pdl.asso.fr / 06.15.18.31.37 - 02.51.84.50.10 / <http://www.uriopss-pdl.asso.fr>

UNIOPSS : Valérie MERCADAL, Directrice de la communication, 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr – www.uniopss.asso.fr